



Communiqué de presse

La Sécurité routière sur le chemin de l'école

La rentrée des classes, une occasion de rappeler et de souligner la nécessité de sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, aux règles à adopter pour améliorer leur sécurité sur le chemin de l'école.

❑ **Protéger les enfants des dangers de la route**

Quel que soit le mode de transport utilisé, l'apprentissage de la sécurité routière doit être au cœur des déplacements des enfants : ils doivent savoir reconnaître et anticiper les dangers de la route qu'ils aillent à l'école à pied ou en vélo. Ils doivent aussi prendre le réflexe d'attacher leur ceinture de sécurité, à l'arrière de la voiture de leurs parents tout comme dans les cars scolaires où le port de la ceinture est désormais **obligatoire** dans les autocars qui en sont équipés.

❑ **Sensibiliser et accompagner dès le plus jeune âge**

Eduquer les enfants à la sécurité routière dès le plus jeune âge est primordial et participe à une nécessité de formation tout au long de la vie.

Dans cet esprit, une éducation scolaire à la sécurité routière a été mise en place de manière progressive pour accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire, de la maternelle au collège.

Pour autant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants aux risques routiers reste la meilleure garantie d'une bonne éducation.

On constate un pic d'accident piéton au moment des premiers trajets non accompagnés, à l'entrée en 6^e du fait du manque d'expérience de la rue et d'une perception pas toujours réaliste du trafic. Les enfants ont jusqu'alors été habitués à être déposés en voiture à l'entrée de l'école ou à être emmenés à pied à l'école sans recevoir une éducation sur les dangers qu'on peut rencontrer sur les chemins de l'école. Or l'enfant est capable de comprendre les dangers de la route dès 5 ans, à condition qu'on les lui explique.

❑ **Les actions spécifiques de la Sécurité routière**

La Sécurité routière déploie une série d'actions de partenariats pour sensibiliser les familles et les enfants. Elle a ainsi réalisé au début de l'été avec Disney un numéro spécial du *Journal de Mickey* ainsi qu'un dépliant d'information « Le chemin de l'école » dédié aux plus jeunes en collaboration avec l'Éducation nationale. A l'occasion de la rentrée scolaire, la Sécurité routière s'associe aux magasins U pour lancer une opération « jeu » qui visent à offrir aux enfants des kits de « sécurité » qui contiennent des bandes auto-réfléchissantes. Fin septembre, la brochure de la Sécurité routière « une route plus sûre avec le sourire », qui compile des illustrations de bandes dessinées, des conseils de vedettes et des jeux, sera distribuée à 3 millions

d'exemplaires grâce aux réseaux des partenaires SNCF, Elios, Cofiroute, CCFA et SAPRR.

□ **Les collectivités locales au plus près de la sécurité**

La sensibilisation des plus jeunes doit aussi trouver sa traduction concrète dès la sortie de l'école. C'est pourquoi, les collectivités locales sont nombreuses à se mobiliser pour renforcer la sécurité aux abords de leurs établissements. Un exemple concret : Gilles de Robien, ministre de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer s'est rendu lors de la rentrée scolaire, à l'école primaire « Pasteur » de Rueil-Malmaison pour assister à une sortie d'école. Le Ministre a ainsi pu constater que la ville de Rueil-Malmaison a déployé, sur tout son territoire et à l'écart de la circulation, un réseau de pistes « indiennes » pour protéger ainsi les enfants sur le chemin de l'école.

Contact :

Direction départementale de l'Équipement – 3, rue Lordat – 65013 Tarbes

Bureau Communication et Information – Tél : 05.62.51.40.41

Courriel : communication.dde-65@equipement.gouv.fr